

Cette conférence sera prononcée en anglais.

Territory in the Political Thought of the Medieval Lawyers

Le territoire : une nouvelle donnée de
la pensée politique dans le droit du bas
Moyen Âge ?



Avec **Magnus Ryan**
senior lecturer à l'université
de Cambridge

Jeudi 29 mars 2018

à 17 heures,

65, rue de Richelieu (salle Léopold-Delisle)

Le territoire : une nouvelle donnée de la pensée politique dans le droit du bas Moyen Âge ?

Penser comme un juriste, c'est user d'abstractions. La pensée politique des juristes du Moyen Âge tardif est à l'origine de nombre de concepts sans lesquels il serait impossible d'écrire l'histoire des siècles suivants : la couronne, les états puis l'état du royaume ou tout simplement l'État lui-même. Mais il existe de profondes différences entre attribuer des droits à une abstraction constituée d'un collectif de gens (comme un *populus*, une *communitas*, une *universitas*) et d'autres abstractions qui, n'ayant aucun lien défini avec le peuple, ont permis aux autorités publiques de passer le peuple sous silence, ce qui a eu des conséquences politiques prévisibles. Même si l'on pense de prime d'abord à la couronne, il faut voir que le territoire a également joué un rôle insuffisamment évalué par les historiens de la pensée politique médiévale. Le droit romain fournissait comme modèle la « province/*provincia* », circonscription dotée de juridiction, et a également établi un rapport étroit entre territoire et juridiction. Cette intervention vise à examiner l'importance politique des conceptions territoriales de la juridiction en tenant compte de sources juridiques françaises, italiennes et espagnoles des XIV^e et XV^e siècles.

Magnus Ryan



Magnus Ryan a fait ses études d'histoire à l'Université de Cambridge (1985-1988) où il a aussi obtenu son doctorat (1988-1994). Il est un spécialiste de l'histoire de la pensée médiévale et pré-moderne, particulièrement du *ius commune* médiéval, de l'utilisation du droit romain et du droit canonique, et surtout du droit féodal (savant) dans l'argumentaire politique. Il a travaillé à de nombreuses reprises au Max Planck Institut für europäische Rechtsgeschichte (Francfort-sur-le-Main) et a été deux fois professeur associé à l'ENHSS, ainsi qu'à l'Università di Roma 3. Il a pris part à plusieurs programmes de recherche internationaux.

Magnus Ryan est invité par l'École sur proposition de Patrick Arabeyre, professeur d'histoire du droit civil et du droit canonique, du 19 mars au 19 avril 2018.

Prochaine conférence

9 avril, 17 h : présentation de l'ouvrage *Le roi et le déshonneur des familles. Les lettres de cachet pour affaires de famille en Franche-Comté au XVIII^e siècle*, par l'auteure **Jeanne-Marie Jandeaux** et **André Burguière**, spécialiste de l'histoire sociale

17 h en salle Léopold-Delisle



65, rue de Richelieu
Paris 2^e
T. +33 (0)1 55 42 75 02
communication@enc-sorbonne.fr
www.chartes.psl.eu
@Ecoledeschartes